

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections européennes 2024

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 505 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 391 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 2 au 4 avril 2024
Date et support de première publication :	Le 6 avril à 22h sur www.elabe.fr



A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- Oui
- Non

Les questions Q2, Q3 et Q4 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1) Les questions Q6 et Q7 sont posées aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote

Q2. Les prochaines élections européennes auront lieu en juin, afin d'élire les 81 députés européens représentants la France au Parlement européen. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes ?

Sachant que 0 » signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter et « 10 » que vous êtes tout à fait certain d'aller voter. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre réponse

Note de 0 à 10

Q3. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes voteriez-vous?

- 1. La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud
- 2. La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines
- 3. La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry
- 4. La liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint
- 5. La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann
- 6. La liste du Parti radical de gauche (PRG), Régions et Peuples Solidaires (R&PS) et Volt menée par Guillaume Lacroix
- 7. La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori
- 8. La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie Hayer
- 9. La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy
- 10. La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella
- 11. La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal
- 12. La liste Alliance rurale menée par Jean Lassalle
- 13. La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy
- 14. La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau
- 15. La liste Les Patriotes menée par Florian Philippot
- 16. La liste de l'Alliance centriste et de Territoires en mouvement menée par Gilles Mentré
- 17. Une autre liste
- 18. Vous voteriez blanc ou nul
- 19. Vous n'iriez pas voter

Q4. Et diriez-vous que vous êtes sûr(e) de votre choix ou que vous pourriez changer d'avis d'ici à l'élection ?

- Je suis sûr(e) de mon choix
- Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection

Q5. Diriez-vous que vous êtes intéressé ou pas intéressé par les élections européennes ?

- Très intéressé
- Plutôt intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

Q6. Diriez-vous que votre vote aux élections européennes est motivé en priorité par des questions de politique nationale ou des questions de politique européenne ?

- 1. Des questions de politique nationale
- 2. Des questions de politique européenne
- 3. Autant des questions nationales qu'européennes

Q7. Diriez-vous que votre vote aux élections européennes est avant tout motivé par...?

- 1. Un vote de soutien à une liste
- 2. Un vote d'opposition à une autre liste
- 3. Ni l'un ni l'autre



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 500 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,5	8,5 et 11,5
15%	+/- 1,8	13,2 et 16,8
20%	+/- 2	18 et 22
25%	+/- 2,2	22,8 et 27,2
30%	+/- 2,3	27,7 et 32,3
35%	+/- 2,4	32,6 et 37,4
40%	+/- 2,5	37,5 et 42,5
45%	+/- 2,5	42,5 et 47,5
50%	+/- 2,5	47,5 et 52,5
55%	+/- 2,5	52,5 et 57,5
60%	+/- 2,5	57,5 et 62,5
65%	+/- 2,4	62,6 et 67,4
70%	+/- 2,3	67,7 et 72,3
75%	+/- 2,2	72,8 et 77,2
80%	+/- 2	78 et 82
85%	+/- 1,8	83,2 et 86,8
90%	+/- 1,5	88,5 et 91,5
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,8 % et 27,2 %.



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 800 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,5	3,5 et 6,5
10%	+/- 2,1	7,9 et 12,1
15%	+/- 2,5	12,5 et 17,5
20%	+/- 2,8	17,2 et 22,8
25%	+/- 3	22 et 28
30%	+/- 3,2	26,8 et 33,2
35%	+/- 3,3	31,7 et 38,3
40%	+/- 3,4	36,6 et 43,4
45%	+/- 3,5	41,5 et 48,5
50%	+/- 3,5	46,5 et 53,5
55%	+/- 3,5	51,5 et 58,5
60%	+/- 3,4	56,6 et 63,4
65%	+/- 3,3	61,7 et 68,3
70%	+/- 3,2	66,8 et 73,2
75%	+/- 3	72 et 78
80%	+/- 2,8	77,2 et 82,8
85%	+/- 2,5	82,5 et 87,5
90%	+/- 2,1	87,9 et 92,1
95%	+/- 1,5	93,5 et 96,5

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22% et 28%.

ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective de l'élection européenne de 2024. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote.

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 1 505 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 391 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 2 au 4 avril 2024.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,1 et 3,5 points de pourcentage. »



Article 3

Objet du sondage :	Les Français et l'élection européenne
Méthode :	Echantillon de 1 505 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par la catégorie d'agglomération et région de résidence. Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 391 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur) et le vote aux dernières élections européennes de 2019 (données du Ministère de l'Intérieur).

^(*) Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.



QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

Intention d'aller voter

Résultats publiés sur les inscrits

	PUBLIE
Effectifs bruts	1 391
Note 9	14
Note 10	40

SURETE DU CHOIX

Résultats publiés sur les inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10)

	PUBLIE
Effectifs bruts	928
Je suis sûr(e) de mon choix	60
Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection	40
Sans opinion	0

INTERÊT POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Posé à tous

7 030 0 1003	
	PUBLIE
Effectifs bruts	1505
TOTAL INTERESSE	49
Très intéressé	13
Plutôt intéressé	36
TOTAL PAS INTERESSE	51
Pas vraiment intéressé	35
Pas du tout intéressé	16
Sans opinion	0

MOTIVATION DU VOTE (NATIONAL VS EUROPEEN)

Posé aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote

	PUBLIE
Effectifs bruts	849
Des questions de politique nationale	30
Des questions de politique européenne	26
Autant des questions nationales qu'européennes	43
Sans opinion	1



MOTIVATION DU VOTE (SOUTIEN VS OPPOSITION)

Posé aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote

	PUBLIE
Effectifs bruts	849
Un vote de soutien à une liste	64
Un vote d'opposition à une autre liste	17
Ni l'un ni l'autre	19
Sans opinion	0

	PUBLIE
Effectifs bruts	928
La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud	1,5
La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines	2,5
a liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry	7,5
a liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint	8,5
a liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann	12,0
La liste du Parti radical de gauche (PRG)), Régions et Peuples Solidaires (R&PS) et Volt menée par Guillaume Lacroix	0,5
a liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori	2,0
La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem, d'Horizons et de l'UDI menée par Valérie Hayer	16,5
a liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy	7,0
a liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella	30,0
a liste de Reconquête menée par Marion Maréchal	5,5
a liste Alliance rurale menée par Jean Lassalle	1,0
a liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy	1,0
a liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau	0,5
a liste Les Patriotes menée par Florian Philippot	0,5
a liste de l'Alliance centriste et de Territoires en mouvement menée par Gilles Mentré	0
Une autre liste	3,5
N'expriment pas d'intention	12